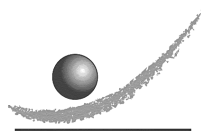


RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

COMPLIANCE OFFICER



Genève Place Financière

ACTIVITÉS

1. Assurer des contacts réguliers avec les autorités bancaires et boursières (CFB, ASB, bourses, etc.).
2. Élaborer et mettre à jour des directives propres visant à prévenir les risques (réglementaires, de réputation et opérationnels) et les conflits d'intérêts, voire à gérer ces derniers.
3. Concevoir et mettre en œuvre le dispositif d'information, planifier et surveiller la formation des collaborateurs de son établissement à tous les niveaux hiérarchiques (réglementation, blanchiment et corruption, éthique, etc.).
4. Conseiller les collaborateurs dans l'application des directives et la gestion des conflits d'intérêts. Concrètement, le Compliance Officer :
 - Met en place un «Compliance Manual» et un «Compliance Monitoring Programme» et assure la surveillance des directives et des opérations concernées dans son domaine de compétences
 - Met en place les directives et la surveillance des règles de comportement auxquelles l'établissement est soumis
 - Intervient et participe à l'identification et à la résolution des cas de conflits d'intérêts en définissant les directives, en formant la ligne et en arbitrant les cas avérés
 - Participe au traitement des réclamations de clients
 - Met en place et réalise un reporting régulier, voire extraordinaire, à l'attention de la Direction Générale, du Comité d'audit ou du Conseil d'administration.
5. Assurer la mise en œuvre et surveiller l'exécution des dispositions légales et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment, la corruption et le terrorisme au moyen de :
 - Outils de surveillance et de monitoring des transactions
 - Suivi et reporting des relations à risque accrus y compris les PEP
 - Suivi des clarifications complémentaires et des relations avec les sociétés affiliées.
6. Participer à l'élaboration et à la création de nouveaux services, marchés et produits. A titre d'exemple :
 - Présentations publiques
 - Documentation marketing
 - Lancement d'un fonds de placement.
7. Mettre en place et animer une veille réglementaire nationale et internationale permanente et informer des impacts potentiels sur l'organisation et/ou les activités.
8. Maintenir la coordination avec les autres instances de contrôle (Risk Management, Audit Interne et Externe, Controlling) de même qu'avec le Service Juridique.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

COMPLIANCE OFFICER

DOMAINES DE COMPÉTENCES	SAVOIRS
1. Déontologie et éthique professionnelle	▪ Connaître les concepts ▪ Gestion de la tension entre la performance et la déontologie ▪ Code de déontologie, culture de l'établissement
2. Droit, réglementation et auto-réglementation	▪ Droit bancaire, droit boursier au sens large ▪ Droit anti-blanchiment ▪ Droit et autres dispositions réglementaires relatifs aux produits ▪ Autres textes de droit connexes ▪ Responsabilité pénale et civile ▪ Sanctions
3. Banque et finance	▪ Métiers de la banque et de la finance ▪ Processus des opérations et des activités clés
4. Conflits d'intérêts	▪ Gestion des conflits d'intérêts (banque, collaborateur et client) ▪ Gestion des opérations du personnel pour compte propre
5. Traitement de l'information / modélisation	▪ Évaluation de l'impact de la réglementation sur les directives internes ▪ Mise en place des directives et des supports ▪ Constitution de dossiers synthétisés
6. Criminalistique	▪ Typologie des risques / formes de la menace
7. Systèmes d'experts / IT	▪ Utilisation des principales applications liées au compliance
8. Veille / Suitability	▪ Mise sur pied et animation d'une veille réglementaire et légale ▪ Définition des trends (menace, compliance, réglementation)
9. Coopération et travail en équipe / réseau	▪ Organisation de la fonction compliance ▪ Animation du réseau des compliance officers ▪ Coopération avec les autres instances de contrôle et le service juridique
10. Communication et information	▪ Sensibilisation des collaborateurs aux risques compliance de l'établissement ▪ Capacités rédactionnelles
11. Formation	▪ Conception et animation de séances de formation
12. Langues	▪ Français, allemand et anglais
13. Quality / Risk management du département compliance	▪ Développement de directives, de normes et de codes ▪ Processus d'amélioration continue ▪ Revue de qualité
14. Contrôle interne	▪ Principes de contrôle interne
15. Gestion de projet	▪ Modifications organisationnelles, planification

CONTEXTE

Secteur d'activité

Banque et Finance

Domaine d'activité

Compliance management

Fonction

Compliance Officer

MISSION

Le Compliance Officer prévient voire détecte les risques de :

1. Transgression des dispositions légales et réglementaires, et des règles de comportement et de déontologie professionnelle (risque réglementaire)
2. Atteinte à la réputation de son établissement (risque de réputation)
3. Atteinte à la primauté des intérêts des clients (risques réglementaire et de réputation)
4. Atteinte à l'intégrité des marchés (risques réglementaires et de réputation).

MÉTIER

Le Compliance Officer est un expert de la réglementation et de la déontologie dans le domaine bancaire, boursier et financier, est un généraliste de la banque et de la finance et est un consultant interne.